



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



SEMINAIRE ATO 2021

CHANGEMENTS NÉCESSITANT UNE APPROBATION PRÉALABLE

CHANGEMENTS AVEC APPROBATION PRÉALABLE

Règlement	Objet de l'approbation
Basic Regulation (EU) 2018/1139 Article 71	Dérogation 71.1 (durée < 8 mois) : dérogation aux IR Dérogation 71.2 (durée >8 mois) : dérogation aux IR
ORA.GEN.120(b) ARA.GEN.120(d)	Moyen de conformité alternatif (AltMoc) : dérogation aux AMC, OSD
ORA.GEN.115(b) ARA.GEN.310(c) GM1 ORA.GEN.130(a) (b)	Procédure de gestion de changements ne nécessitant pas d'approbation préalable
ORA.GEN.130(a)(2) ORA.GEN.200(a)(2)	Politique de sécurité

CHANGEMENTS AVEC APPROBATION PRÉALABLE

Règlement	Objet de l'approbation
ORA.GEN.130(a)(2) ORA.GEN.200(a)(1)	Organisation structurelle de l'ATO décrivant les chaînes de responsabilité
ARA.GEN.305(c)	Système permettant de rapporter à l'autorité d'une manière continue et efficace les performances en termes de sécurité et de conformité réglementaire (nécessaire pour extension cycle à 48 mois)
ARA.ATO.110 ORO.MLR.105	Liste minimale d'équipement en cas d'exploitation d'aéronef complexe (hors avion bi turbopropulseur de MTOW<5,7T)
ORA.ATO.135(a)(2)	Utilisation d'un aéronef annexe 1

CHANGEMENTS AVEC APPROBATION PRÉALABLE

Règlement	Objet de l'approbation
ORA.GEN.130(a)(1) GM1 ORA.GEN.130(a) (a)	Modification portant sur le champ d'application du certificat : <ul style="list-style-type: none">• Nom de l'organisme• Établissement principal• Périmètre d'activité : cours de formation, FSTD utilisés• Sites additionnels• Dirigeant responsable• HT, CFI, CTKI, et le HT délégataire si requis par le règlement (AMC1 ORA.ATO.110(b))• Manuels de formation• Locaux : en cas de diminution de la taille des locaux ou de déménagement

CHANGEMENTS AVEC APPROBATION PRÉALABLE

Règlement	Objet de l'approbation
Règlement délégué (EU) 2020/723 Article 3(b)	<ul style="list-style-type: none">• Programme adapté pour la formation pratique CPL (CPL/IR) lors d'une conversion d'un CPL (CPL/IR) OACI vers un CPL (CPL/IR) EASA• Programme adapté pour la formation pratique IR

DOSSIER DE CHANGEMENT

Le dossier envoyé par METEOR doit inclure :

- Formulaire de changement
- Matrice de conformité signée par le CMM pour tous les ATO non ORA.GEN.200(c)
- Démonstration de conformité pour les ATO ORA.GEN.200(c)
- Étude de changement (AMC1 ORA.GEN.200(a)(1)(2)(3)(5) (b))
- Éléments de démonstration : documents ATO et constructeur, manuels, procédures, CV des personnes concernées...

DOSSIER DE CHANGEMENT PARTICULIER : PROGRAMME DE FORMATION

Le dossier envoyé par METEOR doit inclure :

- Formulaire de changement et étude de changement
- OSD dans le cadre d'une formation QT et TRI et pour certaines formations pour lesquelles les OSD imposent des conditions complémentaires
- Autres documents techniques (documentation constructeur, manuel de sécurité)
- Nouvelles parties ou parties amendées du manuel de formation pour les ATO :
 - Partie générique
 - Programme de formation

DOSSIER DE CHANGEMENT PARTICULIER : PROGRAMME DE FORMATION

Le dossier envoyé par METEOR doit inclure :

- OMM (organisation management manual) et manuel d'exploitation mis à jour (si applicable)
- Matrice de conformité signée par le CMM et le RP pour tous les ATO non ORA.GEN.200(c)
- Extraits réglementaires et documentaires (OSD) pour les ATO ORA.GEN.200(c) (démonstration de conformité)
- Attestation de non-accessibilité ou de non-disponibilité d'un simulateur (si absence d'utilisation de simulateur dans le cas d'une formation QT ou TRI)

DOSSIER DE CHANGEMENT PARTICULIER : **SIMULATEUR** (INTÉGRATION OU MODIFICATION)

Le dossier envoyé par METEOR doit inclure, en complément du dossier standard :

- Formulaire pour la démonstration de l'adéquation d'un FSTD à un programme de formation
- Certificat FSTD
- Procédure pour la mise en place d'un système assurant une surveillance correcte des modifications apportées au FSTD et pour garantir que ces modifications n'ont aucun impact sur l'adéquation du programme de formation si 1^{ère} utilisation d'un simulateur dans l'organisme



MERCI DE VOTRE ATTENTION